



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

AVIS PUBLIC CALENDRIER DES ASSEMBLÉES ORDINAIRES 2025

Conformément aux dispositions de l'art. 320 et 468.28 de la *Loi sur les cités et villes* et de l'article 148.0.1 et 597 du *Code municipal du Québec*, avis est donné par les présentes qu'à l'assemblée ordinaire du 15 août 2024, le conseil d'administration de la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu a adopté la résolution numéro CA-2024-08-085 qui établit comme suit le calendrier relativement à la tenue des assemblées ordinaires du conseil d'administration pour l'année 2025 :

2025		
JOUR	DATE	MOIS
Jeudi	16	JANVIER
Jeudi	13	FÉVRIER
Jeudi	13	MARS
Jeudi	10	AVRIL
Jeudi	15	MAI
Jeudi	19	JUIN
S/0	S/0	JUILLET
Jeudi	14	AOÛT
Jeudi	11	SEPTEMBRE
Jeudi	9	OCTOBRE
Jeudi	13	NOVEMBRE
Jeudi	11	DÉCEMBRE

Toutes les réunions ci-haut mentionnées auront lieu à la salle de formation no 1 de la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu, située au 700, boulevard Yvon L'Heureux Nord, Beloeil, province de Québec, à 16h30.

Beloeil, le 19 août 2024

Sylvie Gosselin, MBA, CRHA, DMA
Codirectrice générale, secrétaire-trésorière